



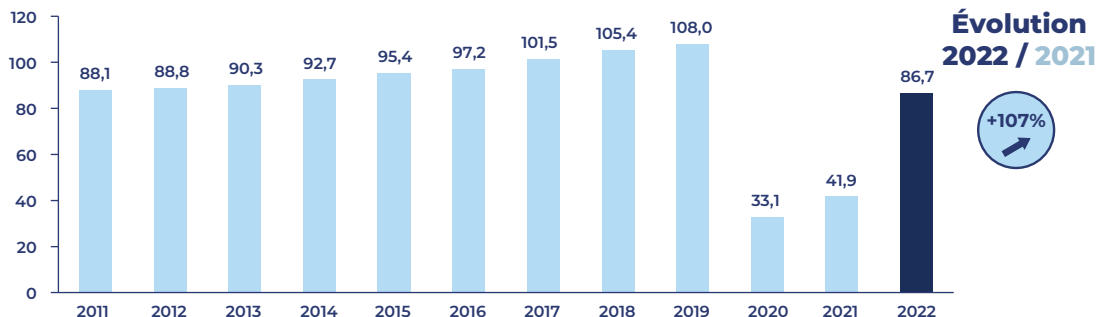
# Les déplacements touristiques

## AÉROPORTS DE PARIS

Source : Aéroports de Paris

Nombre de passagers

## Évolution annuelle du nombre de passagers dans les aéroports franciliens depuis 2011



**Tendance :** Avec 86,7 millions de passagers enregistrés en 2022 dans les aéroports franciliens, Aéroports de Paris enregistre une hausse de la fréquentation de près de 107 % par rapport à 2021 mais ne retrouve qu'un peu plus de 80 % de la fréquentation de la période pré-Covid.

## Offre de stationnement réservé aux autocars

Nombre de places : 508

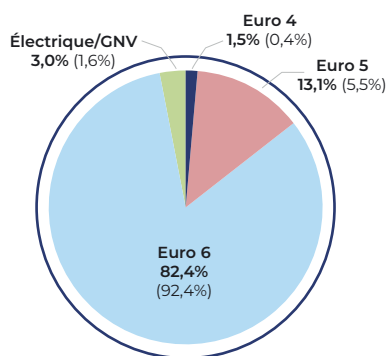
dont : **406 places payantes accessibles dans le cadre du forfait**  
dont **206 dans les parcs fermés**

**52 places réservées à la dépose ou à la reprise des voyageurs**

## FORFAITS DE STATIONNEMENT DES AUTOCARS DE TOURISME

Source : Mairie de Paris, Direction de la Voirie et des Déplacements

## Répartition par norme Euro des cars ayant souscrit un abonnement Pass Autocar

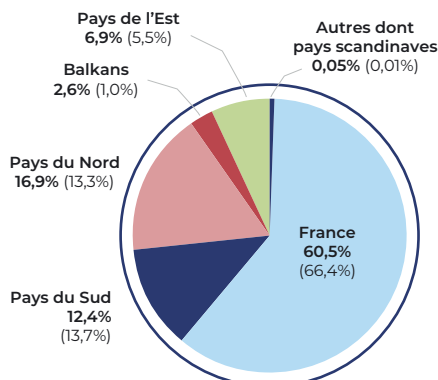


(%) : Pourcentage en 2021



**Tendance :** Après une année 2021 aux données marquées par la crise sanitaire, les chiffres de l'année 2022, plus conformes au contexte post-Covid, reflètent une dynamique plus modeste en faveur des véhicules moins polluants et retrouvent des valeurs plus proches de celle constatées en 2020 : la part des autocars aux normes Euro 4 (3 % en 2020) et celle des autocars du type Euro 5 (20 % en 2020) baissent au profit des autocars Euro 6 (74 % en 2020). La part des motorisations électrique/GNV (3 % en 2020) reste stable en 2022 mais s'avère désormais plus importante que celle des véhicules aux normes Euro 4.

## Immatriculation des cars ayant souscrit un abonnement Pass Autocar



(%) : Pourcentage en 2021



**Tendance :** L'augmentation de 62% du nombre de cars ayant souscrit un abonnement parisien traduit le redémarrage de la fréquentation touristique dans la capitale après la crise sanitaire. En 2022, un rééquilibrage a lieu entre les cars immatriculés en France et ceux des différentes régions de l'Europe: ainsi, la part des cars français comme celle des cars en provenance des pays du Sud de l'Europe baissent au profit de celles de toutes les autres régions européennes, et notamment celle des cars des pays du Nord (+3,6 points).



### Normes Euro

Règlements de l'Union européenne fixant les limites maximales de rejets polluants pour les véhicules roulants. Ces normes sont de plus en plus strictes depuis 1990 et s'appliquent aux véhicules neufs. Leur objectif est de réduire la pollution atmosphérique due au transport routier.

Les normes Euro 5 et Euro 6 sont entrées en vigueur pour les autobus et autocars respectivement le 1<sup>er</sup> octobre 2009 et le 1<sup>er</sup> janvier 2014.



## FORFAIT DE STATIONNEMENT DES AUTOCARS DE TOURISME

Nombre de stationnements ■  
 Nombre de forfaits utilisés ■



### Nombre de stationnements

Il est calculé à partir de toutes les entrées dans les parcs faisant partie du forfait et de relevés effectués par des préposés entre 9h et 19h sur les sites sur voirie.



### Forfait (PASS autocar)

Le forfait donne accès à la majorité des parcs et places sur voirie. Il est en place depuis le 16 juin 2003.

On distingue le PASS abonnés destiné aux sociétés d'autocars venant régulièrement sur Paris (hors ligne régulières) et les PASS occasionnel pour les visites ou voyage occasionnel à Paris. Les dispositions tarifaires pour le PASS abonnés et les PASS occasionnels sont différentes.

Une **nouvelle tarification** est applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Deux zones tarifaires ont été instaurées: une zone 1 centrale au tarif différencié plus élevé et une zone 2 dite périphérique. Le stationnement maximal autorisé est de 6 heures en zone centrale et de 24 heures dans la zone périphérique.

## FORFAITS DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN

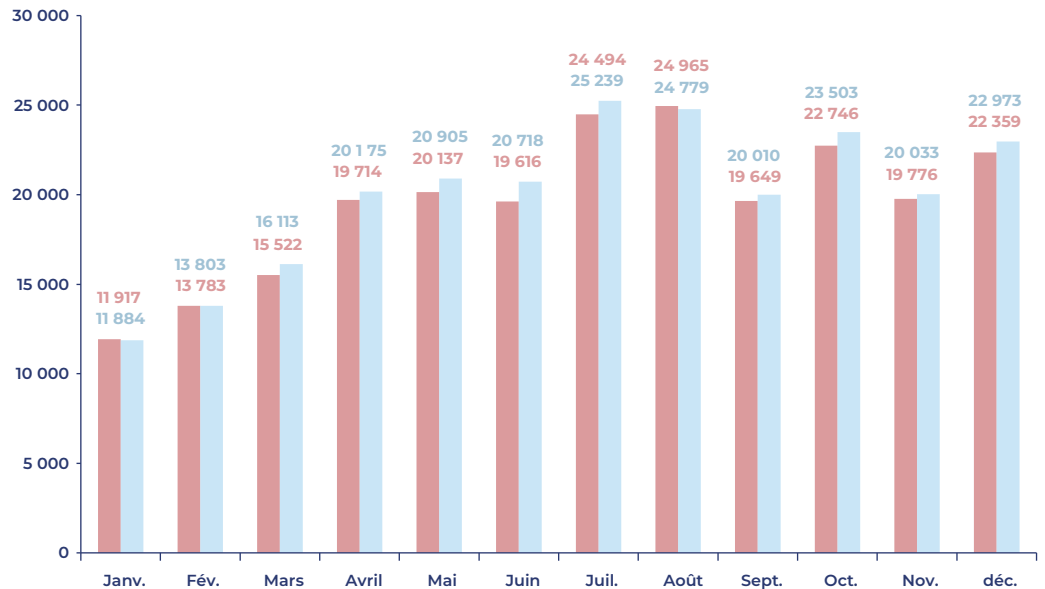
Source : IDFM



**Mobilis** : forfait valable une journée permettant d'effectuer un nombre de voyages illimité à l'intérieur des zones choisies du réseau de transport d'Île-de-France, sur tous les modes de transport (sauf Orlyval).

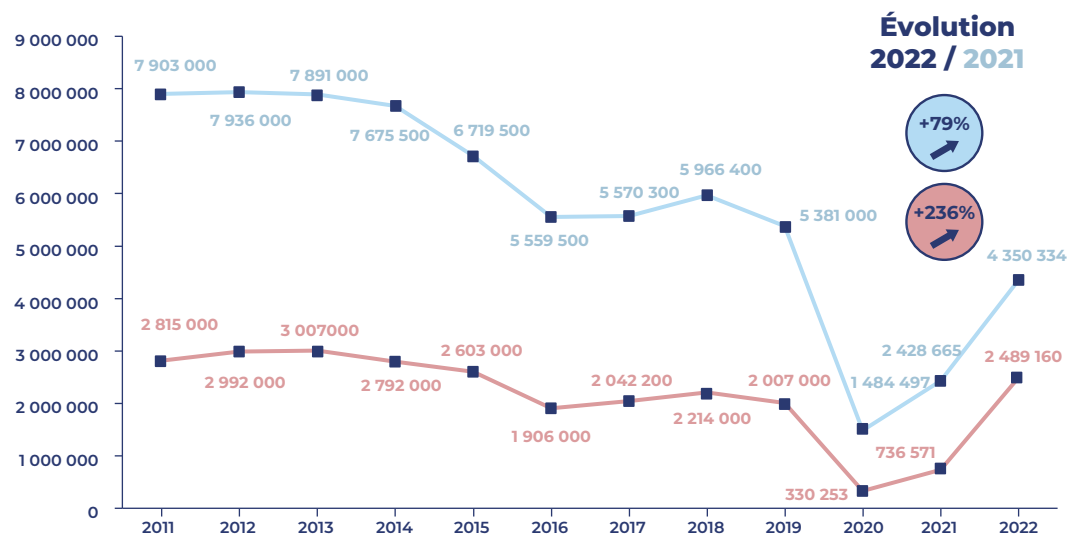
**Paris Visite** : forfait valable pendant 1, 2, 3 ou 5 jours consécutifs permettant d'effectuer un nombre illimité de voyages sur tous les modes de transports, sauf Filéo, sur l'ensemble du réseau d'Île-de-France et de bénéficier d'avantages culturels ou commerciaux.

## Évolution mensuelle du nombre de stationnements et du nombre de forfaits utilisés



**Tendance** : En 2022, **240 135** forfaits et **234 678** stationnements ont été vendus, en hausse respectivement de 110 % et 105 % par rapport à 2021. Les valeurs de 2022 retrouvent environ 85 % de celles de 2019.

## Evolution du nombre de forfaits utilisés (Forfaits MOBILIS, Forfaits PARIS VISITE)



**Tendance** : Le nombre de forfaits MOBILIS et de tickets JEUNES WEEK-END vendus en 2022 (soit plus de 4,3 millions forfaits) augmente de 79 % par rapport à 2021, mais ne retrouve pas la valeur de 2019 (avec près de 5,4 millions vendus). En revanche, le forfait PARIS VISITE connaît une progression de 236 % de ses ventes en 2022 (avec 2 489 160 forfaits) par rapport à 2021 et, après une lente baisse bien antérieure à la crise sanitaire, se rapproche désormais de la valeur de 2016.



## TRANSPORTS DE VOYAGEURS PAR VOIE FLUVIALE

Source : Ville de Paris  
Direction de la Voirie  
et des déplacements

Compagnie des Batobus

## Nombre de passagers transportés en 2022

Évolution  
2022 / 2021

### Sur la Seine

par Batobus  
(sauf période de crues)

626 732



### Sur les Canaux

par bateaux de tourisme

Sur les canaux à grand gabarit : Saint Martin et Saint Denis

113 438



## TOURISME À PARIS

Source : Office du Tourisme  
et des Congrès de Paris

## Résultats hôteliers Nombre d'arrivées et de nuitées en millions

	2019	2021	2022	
Nombre total d'arrivées	17	7,1	15,9	+86%
Dont Étrangers	9,9	3,1	9,3	
Français	7,1	4,0	6,6	
Nombre total de nuitées	38	15,3	37,7	+146%
Part de la clientèle d'affaire	48,5 %	NC	31,9 %	
Durée moyenne de séjour	2,23 nuitées	2,15 nuitées	2,37 nuitées	+10,3%
Taux d'occupation moyen	80,6 %	35 %	75 %	+40%



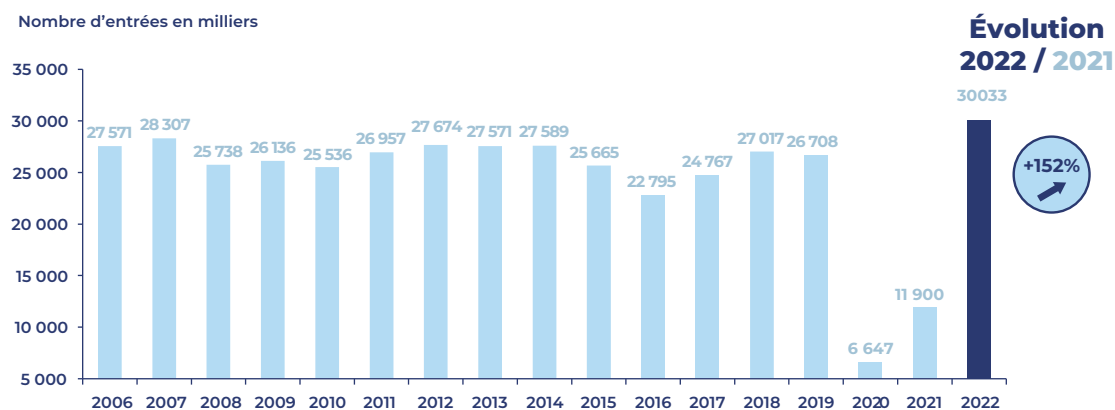
### Taux d'occupation des chambres dans l'hôtellerie homologuée

Résultat du nombre de chambres occupées divisé par le nombre de chambres disponibles et multiplié par 100.



**Tendance :** Les chiffres de la fréquentation hôtelière en 2022 se rapprochent sans les atteindre toutefois de ceux enregistrés en 2020 et confirment le redémarrage de l'activité touristique post-crise sanitaire.

## Évolution annuelle de la fréquentation des principaux sites culturels



### Principaux sites culturels

Tour Eiffel, Musée du Louvre, Centre Pompidou, Cité des Sciences, Musée d'Orsay, Arc de Triomphe.



**Tendance :** La fréquentation des grands sites culturels parisiens augmente de 152 % en 2022 par rapport à 2021 et enregistre un nouveau record en passant la barre symbolique des 30 millions de visiteurs comptabilisés.